

# **QUORUM Formation Santé Sécurité et Conditions de Travail** des représentants au CSE 3 jours

Durée: 3 jours Présentiel ou distanciel En continu ou par séquence

# Descriptif d'Action de Formation

### **MODALITES D'ACCES:**

Membres élus ou candidats (titulaires/suppléants) CSE

#### **OBJECTIFS:**

- Pouvoir identifier l'importance des enjeux santé, sécurité et conditions de travail:
- Maîtriser les rôles, missions et moyens du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail;
- Repérer les risques et s'approprier les méthodes et outils pour jouer son rôle de préventeur.

#### PREREQUIS:

Aucun

## **METHODES MOBILISEES**:

- Transmission d'une synthèse du cours sous format PPT
- Mise en commun des savoirs et des expériences, sous forme d'échanges, de travaux pratiques et d'études de cas,
- Élaboration collective des acquis en fin de formation

#### INTERVENANT(S):

Ingénieurs ou cadres spécialisés en Santé Sécurité et Conditions de Travail

#### **EVALUATION & INDICATEURS DE RESULTATS:**

- QCM en cours et fin de formation
- Depuis 1998, nous avons formés plus de 1500 bénéficiaires sur cette action de formation, le taux de recommandation est de 100% pour l'année 2023

ACCESSIBILITE/CONTACT: Nos prestations sont accessibles aux PSH et Dorothée Ousset (dorothee.ousset@groupequorum.com) se tient à votre écoute pour étudier tout aménagement nécessaire

TARIF: INTER: 1620 € / personne INTRA: nous consulter

**DATES**: suivant convention

## MODALITES D'INSCRIPTION & DELAIS D'ACCES:

- Etablissement d'un devis et d'une convention détaillée,
- Transmission préalable des mails des participants
- La formation est mise en œuvre après validation du commanditaire arrêté d'un commun accord

#### **DESCRIPTIF:**

# 1er jour : Obligations de l'employeur en matière de **SSCT**

- Cerner les missions du CSE/CSSCT sur la santé. sécurité et conditions de travail :
  - Rôle du CSE en prévention des risques professionnels
  - Rôles des membres de la CSSCT
  - Information et consultation
- S'approprier le fonctionnement et les moyens du CSE:
  - Réunions obligatoires sur la santé et la sécurité au
  - Moyens mis à disposition
  - Droits d'alerte et recours à l'expertise
  - Protection des élus

# 2ème jour : Rôles et responsabilités SSCT du CSE

- Identifier les obligations et les responsabilités :
  - Prévention et responsabilités des différents acteurs ;
  - Se repérer dans les textes
- Collaborer avec les acteurs de la santé au travail
  - Inspecteur du travail, services de santé au travail, CRAMIF/CARSAT, ANACT, INRS...

#### 3ème jour : Les méthodes et outils de la prévention

- Identifier les risques et améliorer les conditions de travail:
  - Aménagements, personne accidentée ou en situation de handicap, TMS, RPS;
  - Moyens et actions de prévention : d'inspection, enquêtes...

Date de màj de la fiche: 09/12/2024